



Divorce (partage d'un bien immobilier=

Par **dauch**, le **18/09/2009** à **08:18**

Bonjour,

mon fils marié sous contrat avait acheté avec son ex un appartement, depuis le divorce il a 4 ans impossible de récupérer sa part qui est de 50% son ex ne veut ni vendre ni lui donner son du, une demande a été déposée au tribunal mais pas de nouvelle, son avocat dit attendre, en attendant il paie un loyer doit il demander si l'affaire arrive a voir le jour des indemnités de loyer. Je signale également que l'appartement a été expertisé. Pas de solution en ans cel a me semble bizzare, qu'en pensez-vous? merci de me répondre.